

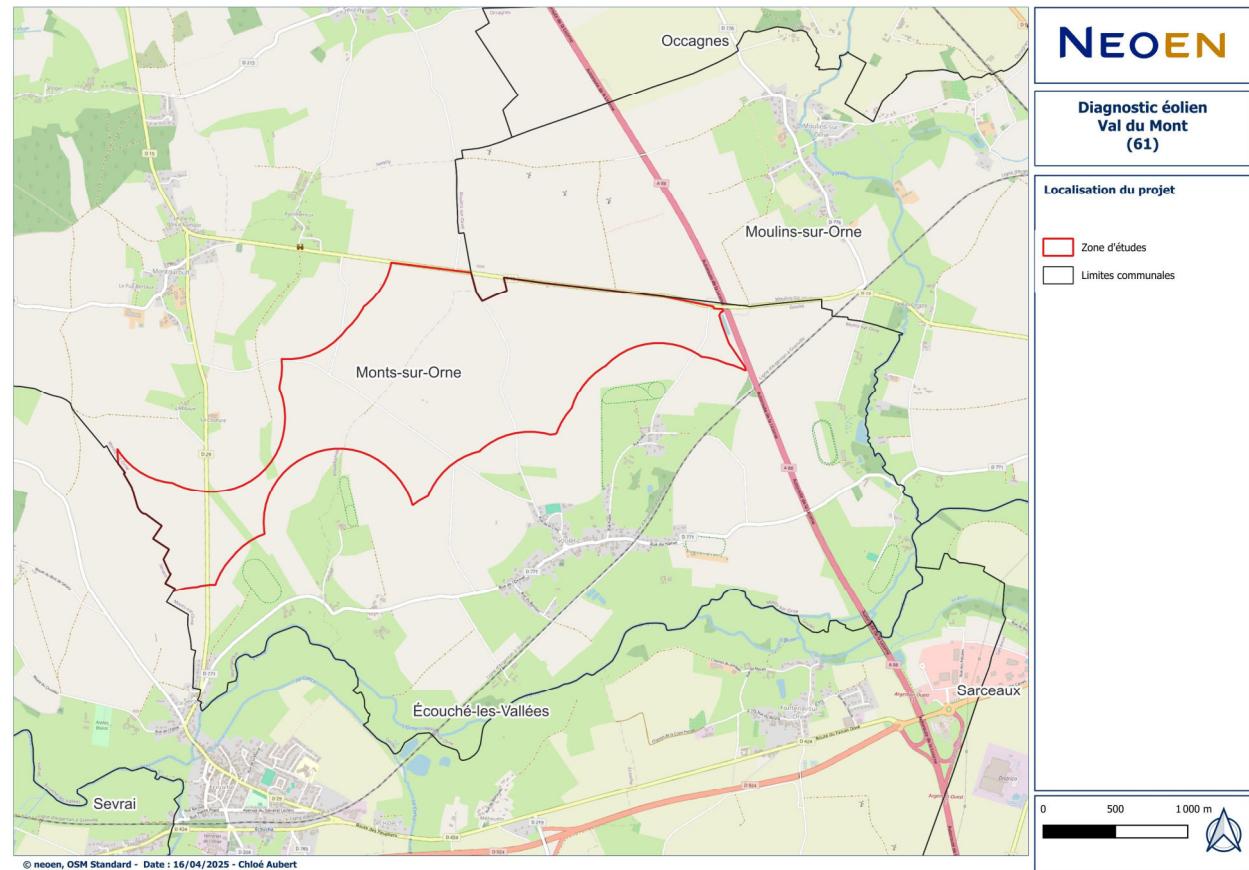
Le développement du projet

Depuis fin 2021, Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien dans l'Orne, sur la commune de Monts-sur-Orne.

L'historique du projet

- 2021** Rencontre avec les élus et les propriétaires/exploitants
- 2023** Etudes techniques : environnementale, acoustique, paysagère
- 2024** Etudes de vent et de l'activité des chauve-souris en hauteur
- 2025**

La zone d'implantation potentielle



Les chiffres clés



4 à 6
éoliennes



1
commune



200 m

De hauteur en bout de pale maximum



500m
minimum des
habitations

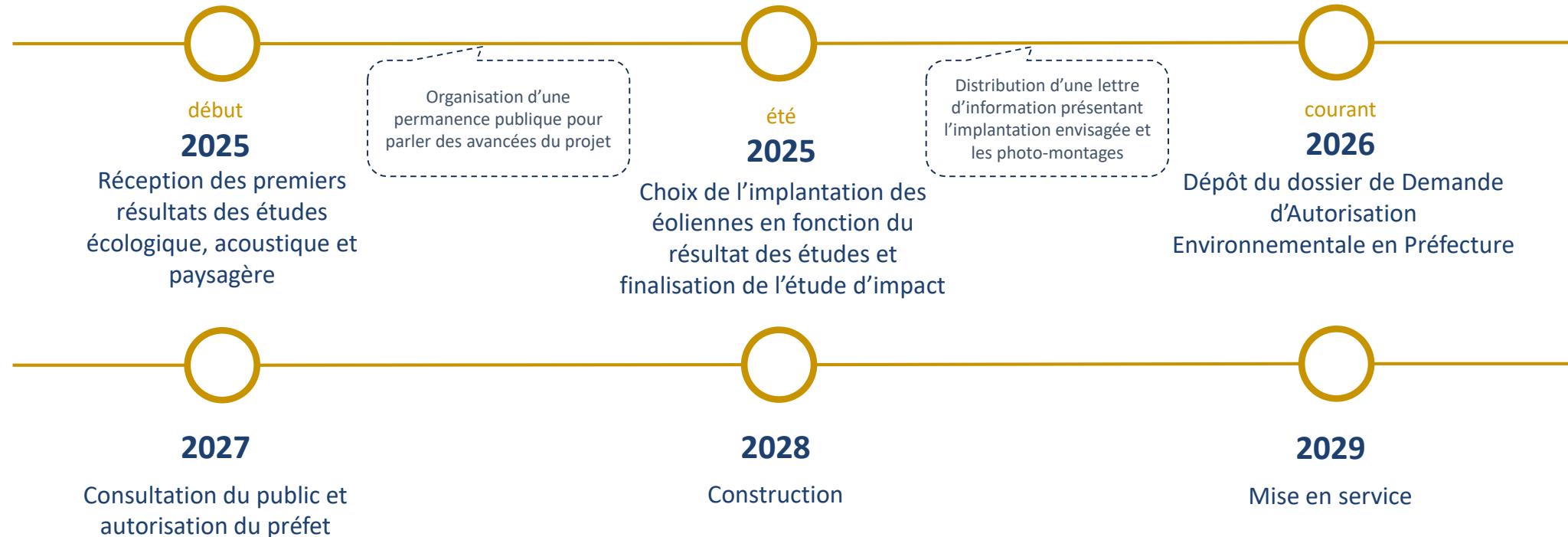


Entre 4 et 6 MW
de puissance unitaire
estimée par éolienne

A ce jour, le nombre et le gabarit exact des futures éoliennes ne sont pas encore confirmés.

Plusieurs scénarios d'implantation sont en cours d'investigation pour trouver la configuration qui aura le moins d'impact paysager et environnemental tout en respectant les contraintes réglementaires (d'éloignement aux habitations et aux routes entre autres) en optimisant la production d'énergie décarbonnée.

Le calendrier prévisionnel



Exemple d'un parc éolien



La concertation :

une démarche ouverte à tous !

Neoen souhaite mener à bien :

- Un projet qui contribue à l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux de transition énergétique;
- Un projet qui s'insère au mieux dans les paysages et territoires locaux ;
- Un projet qui bénéficie au territoire et à ses habitants.

Pour permettre une information large et complète de la population, ainsi que des moments d'échanges et de réflexion constructifs autour du projet éolien, nous vous proposons :



Les objectifs de la démarche de concertation

- Permettre aux habitants et aux élus de s'informer sur le projet
- Offrir la possibilité aux habitants et aux élus d'échanger avec Neoen afin d'obtenir des réponses à leurs questions
- Permettre aux habitants et aux élus de faire des propositions pour adapter le projet au territoire
- Proposer des échanges privilégiés entre Neoen, les élus et les habitants afin de suivre le projet, la concertation et d'examiner les propositions



Madame, Monsieur,
Projet éolien sur la commune de Monts-sur-Orne
Lettre d'information n°1 – mars 2024 – Installation du mât de mesure de vent

Pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone à horizon 2050 fixé par l'Accord de Paris, la France s'est dotée d'une politique ambitieuse en matière de production d'énergies renouvelables. Les énergies renouvelables contribuent à 40% à la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique français. En 2022, celle-ci est passée à l'heure de 39,3% la à la couverture de la consommation finale d'électricité dans tout le pays.

Et l'énergie éolienne dans tout ça ? C'est la troisième source de production d'énergie en France, elle est une réponse concrète pour la transition écologique, mais aussi synonyme de création d'emplois et d'indépendance énergétique.

Depuis 2011, le socié Neoen édifie le parc éolien de la commune de Monts-sur-Orne. Ce

projet participe activement au développement énergétique renouvelable local.

Nous avons la volonté de construire un parc éolien intégré à son territoire, respectueux de son environnement et de ses habitants. Cette lettre permet un premier contact, vous présentant les étapes du projet, principalement

l'installation du mât de mesure de vent qui arrivera dans les prochaines semaines.

Antoine BLANCHET
Chef de projet



QUI SOMMES-NOUS ?
Fondé en 2005, Neoen est le premier producteur indépendant de l'énergie renouvelable (solaire, éolien et stockage d'électricité). En tant qu'opérateur intégré, nous mettons notre interconnaissance unique au service de la durabilité du développement du renouvelable, en passant par le financement, la construction et la maintenance.



1 Des lettres d'information

Régulières pour vous tenir informés des avancées du projet

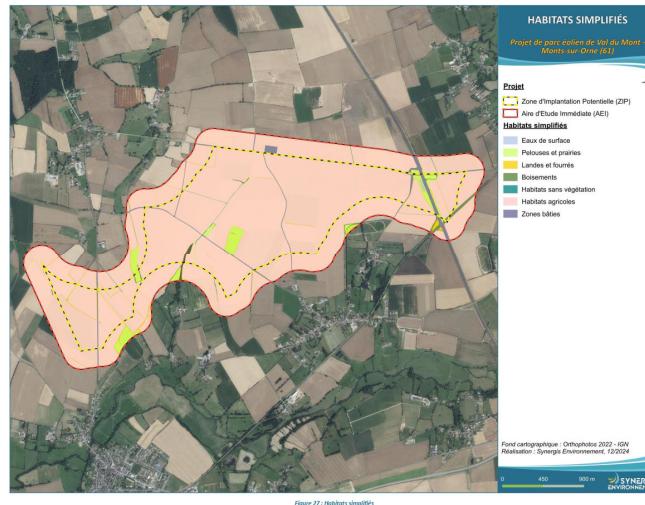
3 Un porte-à-porte

Venir à vous pour mieux comprendre vos préoccupations individuelles

2 Des permanences publiques

Pour s'informer et échanger sur l'éolien en général et sur le projet

LES HABITATS IDENTIFIÉS

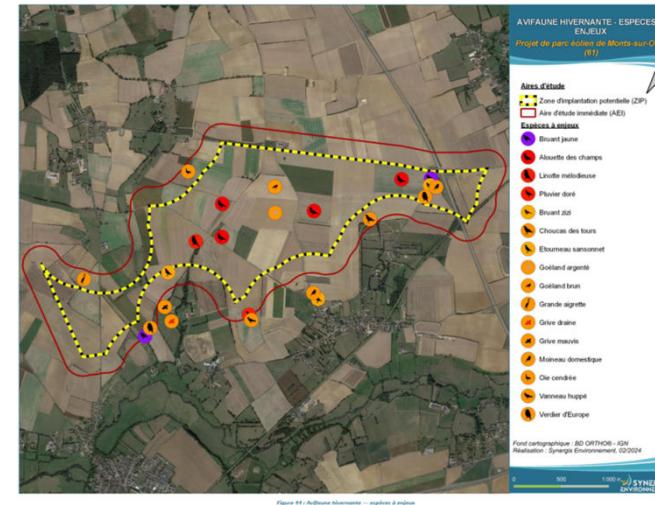


Un projet éolien peut impacter la flore locale lors de la phase de chantier pour la création des plateformes et des chemins d'accès.

Au total, 233 espèces floristiques ont été inventoriées dans la zone d'implantation potentielle. Ce nombre d'espèces, relativement peu élevé compte tenu de la superficie inventoriée, trouve son explication dans la composition des habitats homogènes, peu diversifiés et fortement influencés par les activités humaines.

Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial ou protégée n'a été recensée.

LES INVENTAIRES DE L'AVIFAUNE

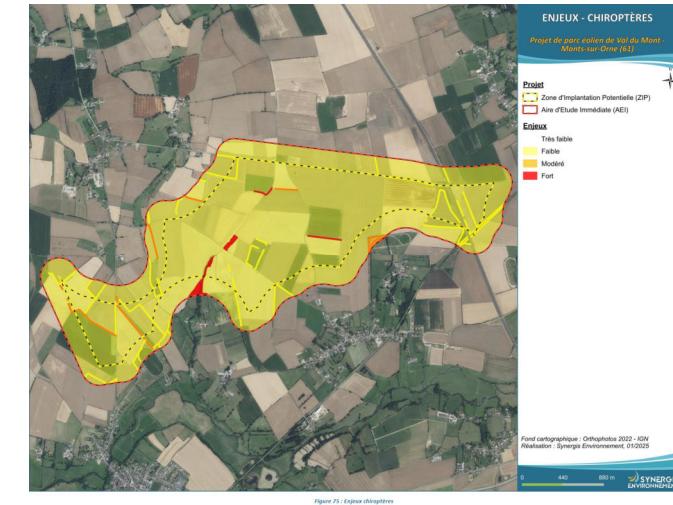


Les inventaires d'avifaune nicheuse, hivernante et migratrice mettent en évidence une soixantaine d'espèces différentes sur la zone d'étude.

Certaines espèces ont des enjeux patrimoniaux forts, en particulier le bruant jaune.

Les effectifs de migration sont moyens. Les espèces à enjeu identifiées en halte utilisent soit les zones de cultures pour certaines ou les rares haies et boisements pour les autres. Il n'est pas identifié de couloirs de migration.

LES PREMIERS ÉLÉMENTS CONCERNANT LES CHAUVE-SOURIS



Les inventaires ont également mis en évidence 12 des 21 espèces de chauves-souris présentes en Normandie.

Les secteurs d'intérêts se trouvent près des lisières de haies, des boisements au sud de l'AEI et de la ripisylve à l'ouest. La zone centrale est plus ouverte avec des zones de cultures, moins favorables pour les chiroptères.

Ces éléments seront complétés par les écoutes en hauteur qui vont être réalisées cette année grâce au mât de mesure.

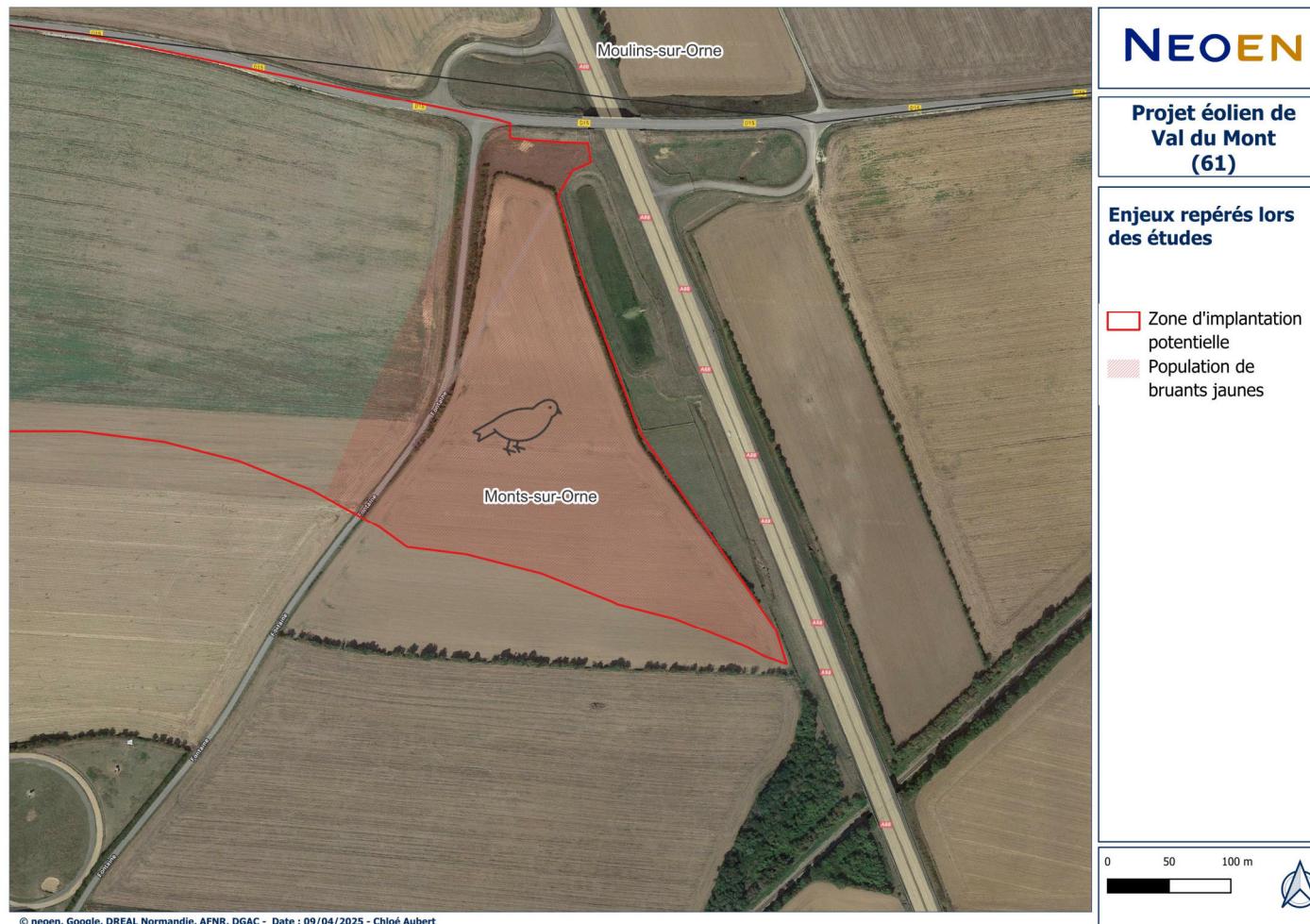
108

Individus observés dans les inventaires
de l'avifaune hivernante

177

Individus observés dans les
inventaires de l'avifaune migratrice

Les bruants jaunes sont regroupés entre l'autoroute et la route de Putanges.



L'espèce en quelques mots



Espèce notée en danger sur la liste rouge des oiseaux hivernants de Basse Normandie



Observée en migration prénuptiale et post-nuptiale, en halte sur les haies autour de l'autoroute
Observée aussi en reproduction, en plus petit nombre

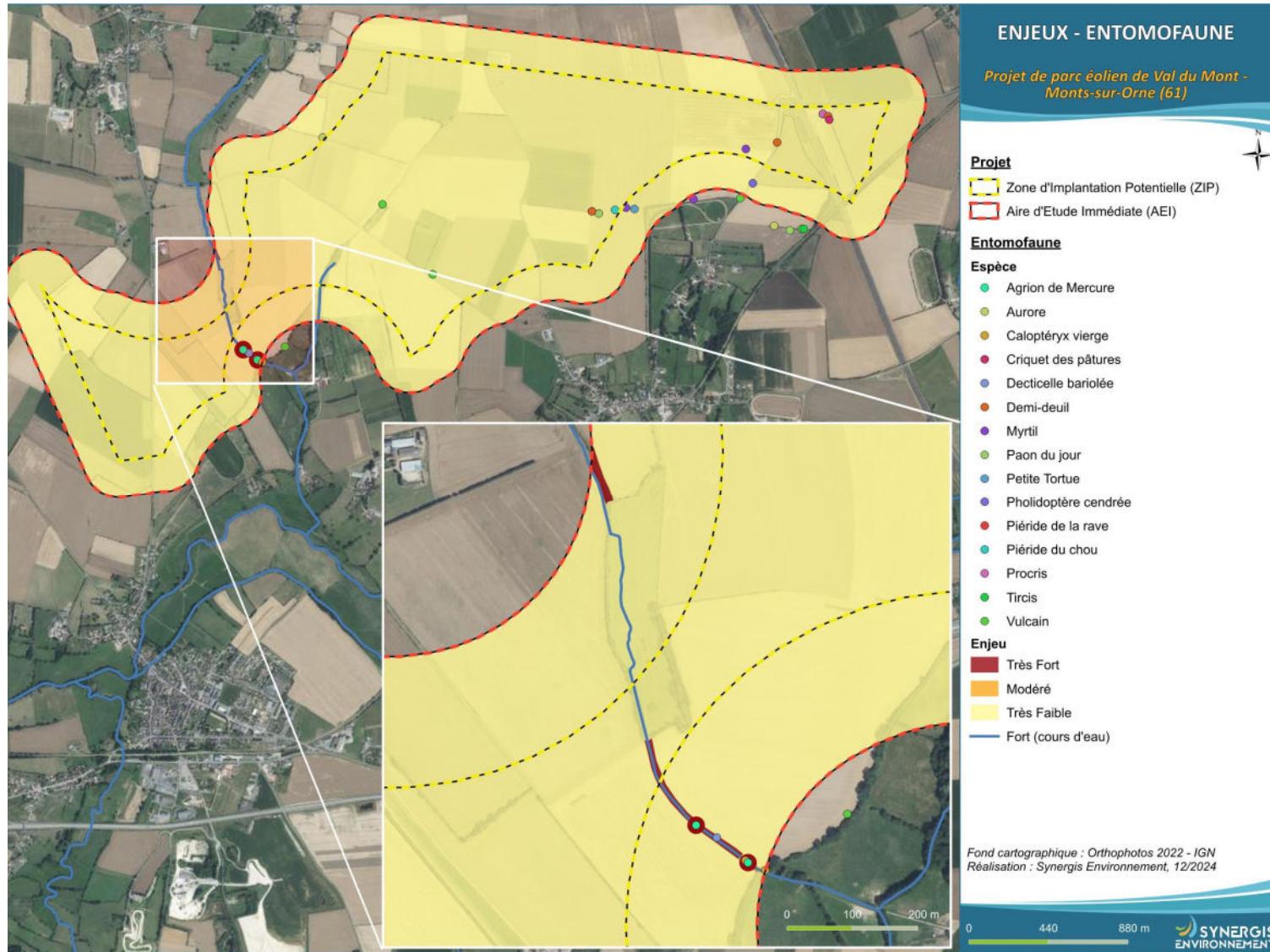


Sensibilité très faible à la collision avec les éoliennes



Préserver les haies où leur présence est remarquée, surtout pendant les travaux

L'agrion de mercure est présent le long du ruisseau de Pommereux au niveau de la section à végétation basse



L'espèce en quelques mots



Espèce à fort enjeu patrimonial, protégée et quasi menacée



Espèce qui apprécie les milieux ensoleillés de Normandie et qu'on retrouve dans les milieux d'eau douce comme les ruisseaux



Aucune sensibilité directe vis-à-vis des parcs éoliens



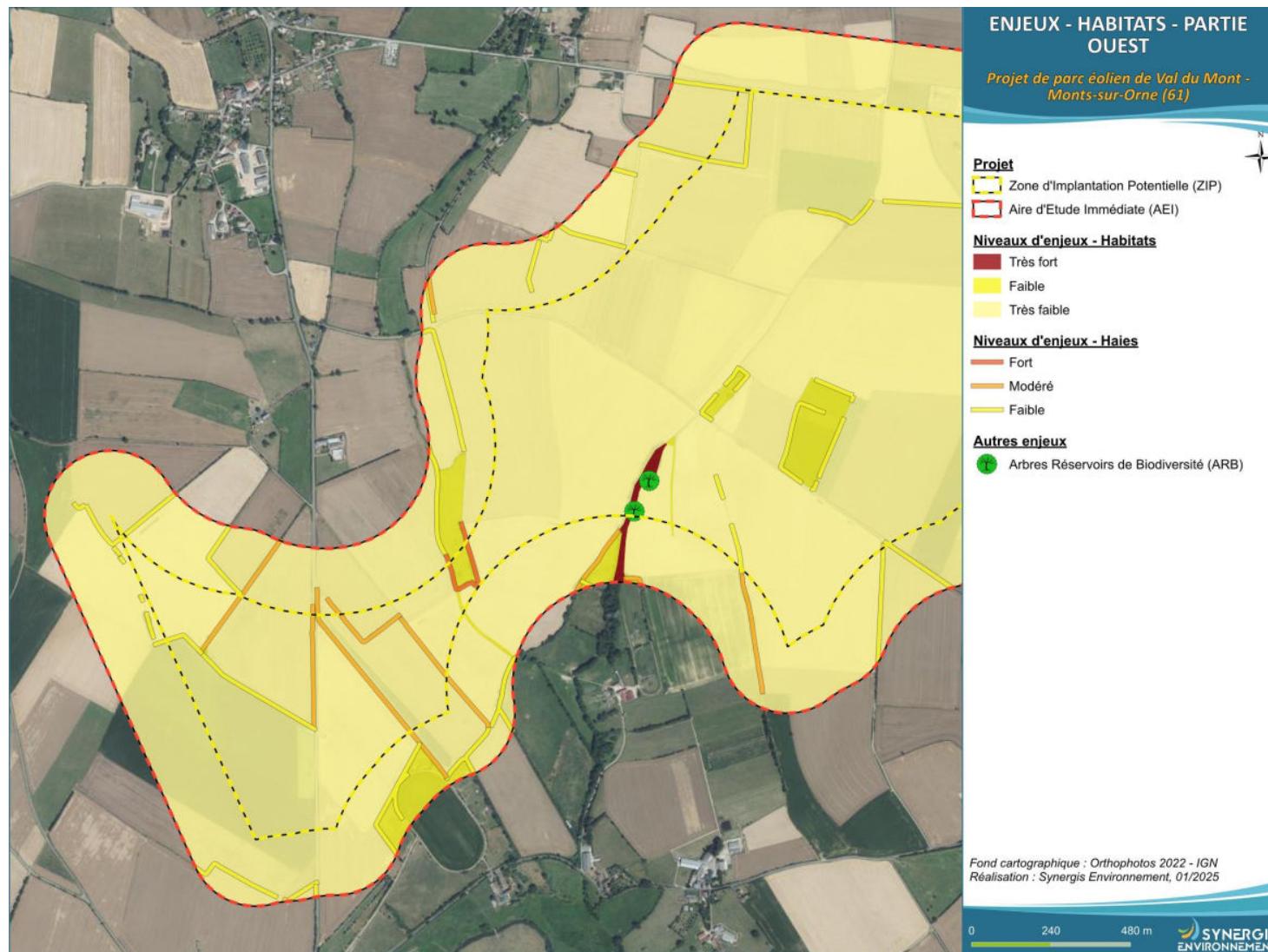
Maintenir l'intégrité du ruisseau de Pommereux en évitant des travaux de terrassement

0,632

Hectares d'aulnaies-frênaies sur la zone d'études

2

Arbres réservoirs de biodiversité sur la zone d'étude



L'habitat en quelques mots



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire, site Natura 2000



2 arbres réservoirs de biodiversité observés. Ce sont des frênes morts sur pieds présentant des cavités et une formation de lierre importante. Ces éléments constituent des microhabitats potentiels pour la faune.



En bon état de conservation



- Eviter toute dégradation lors du chantier
- Pas d'incidence à l'exploitation du parc

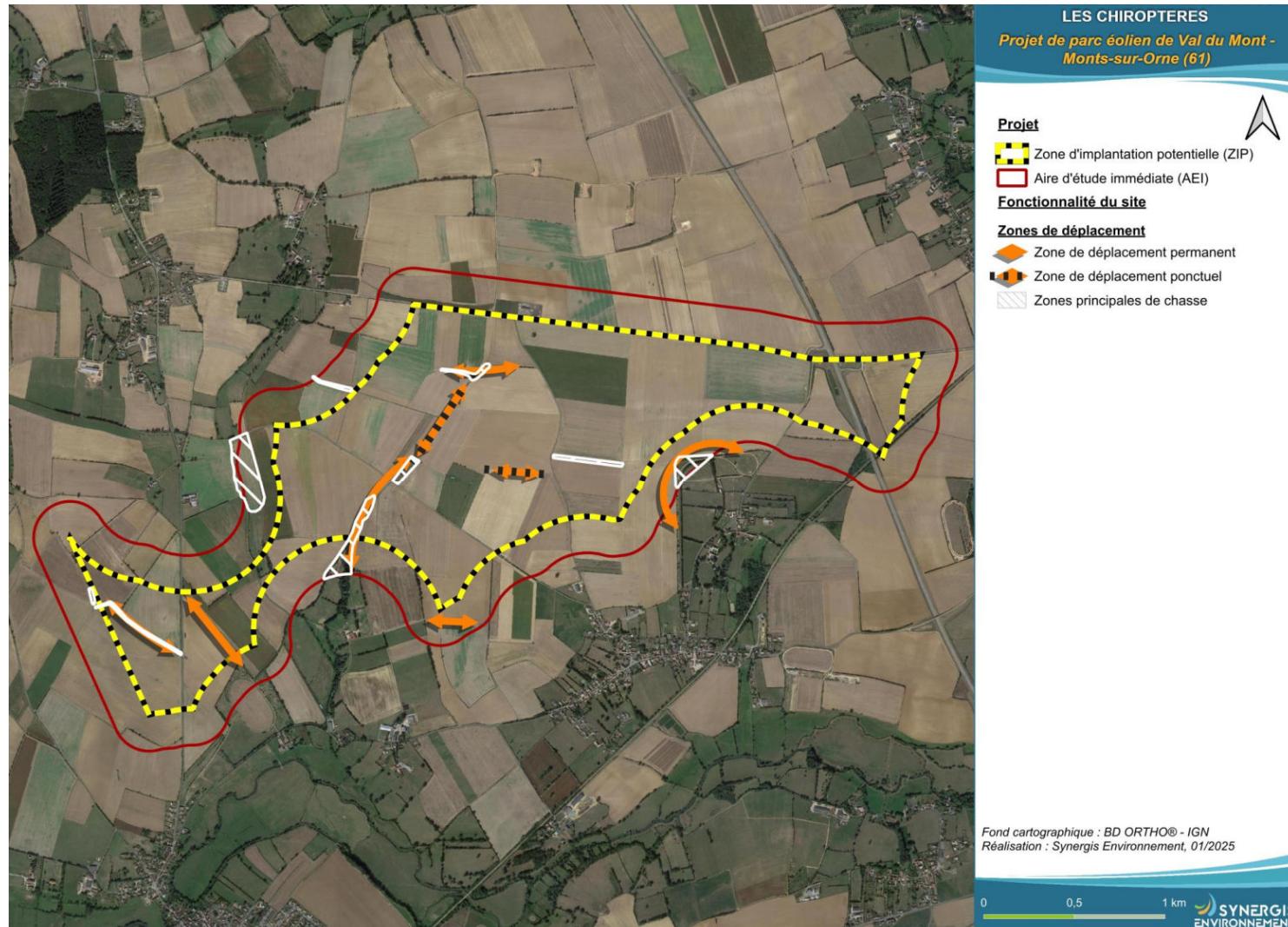


Figure 74 : Fonctionnalité du site



Les chauves-souris en quelques mots



La barbastelle d'Europe et la Noctule de Leisler ont un enjeu fort sur site.



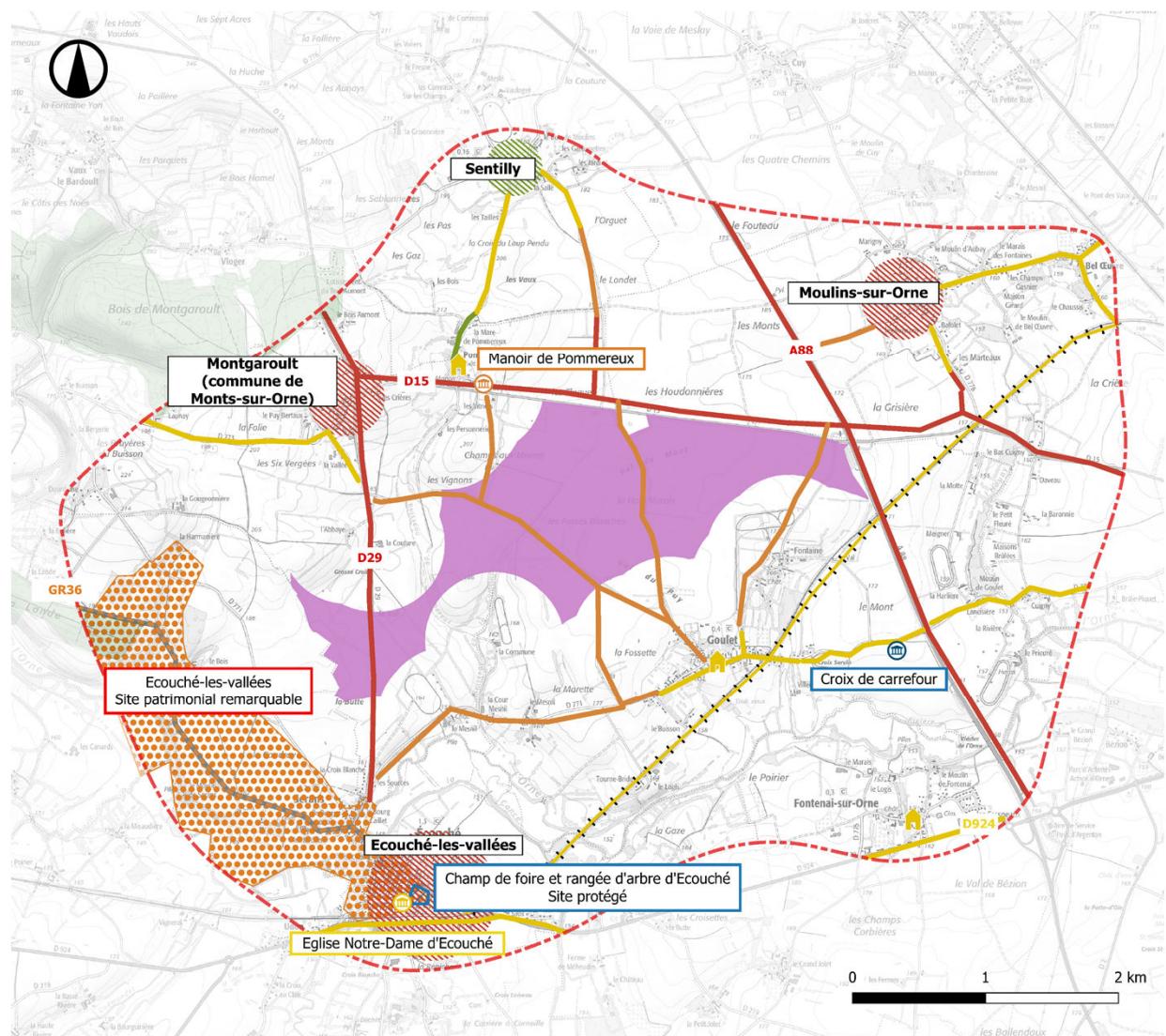
Sur la zone d'étude, la zone de chasse la plus importante est située au niveau de la Natura 2000



La zone centrale est moins favorable aux chiroptères car très ouverte avec des zones de culture.



S'éloigner au maximum des haies
Mettre en place un bridage des éoliennes



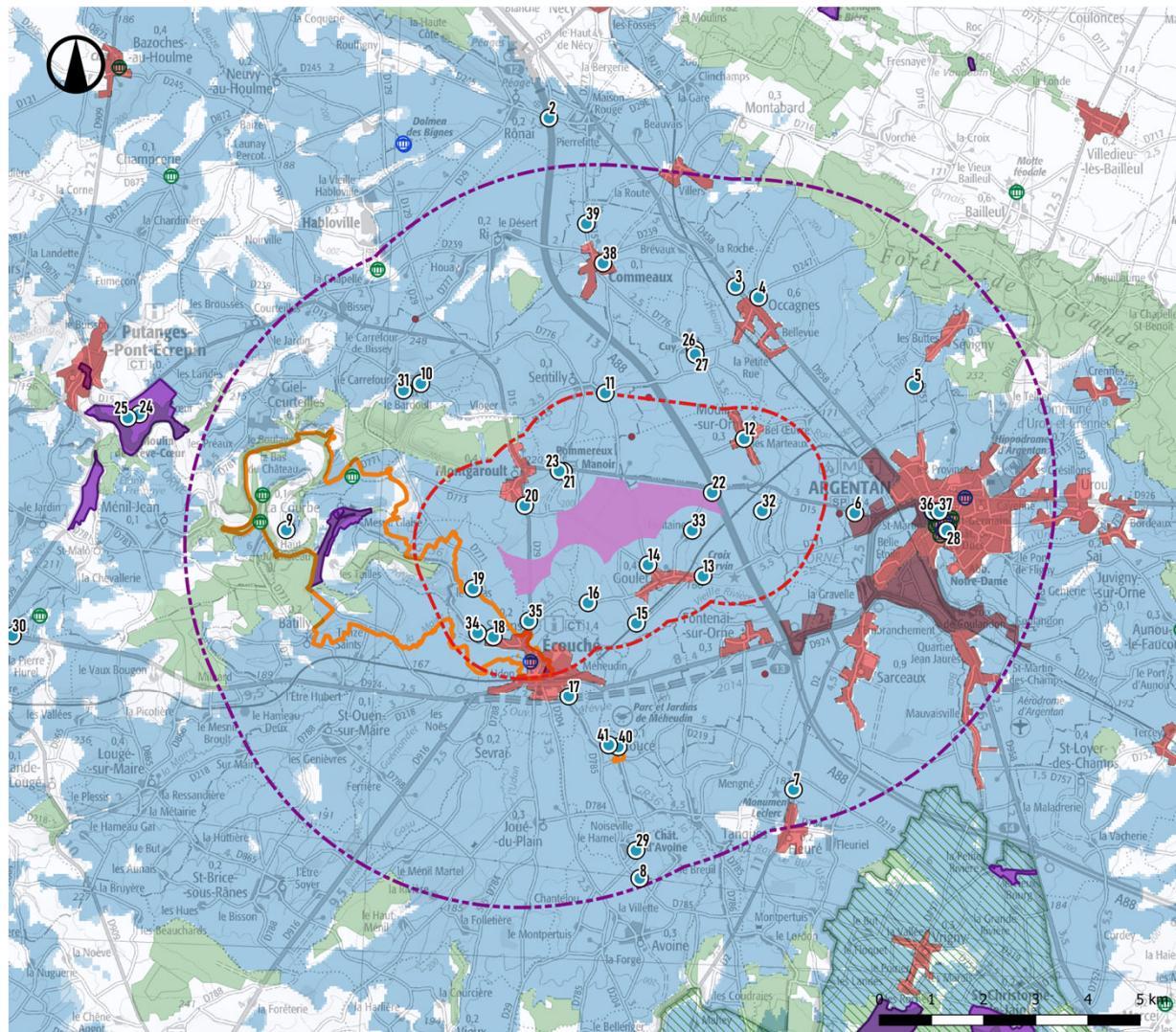
Synthèse des sensibilités de l'AEI



Septembre 2024

Sources : IGN 100®, DREAL Normandie, IGN BD Topo, CLC 2018, Atlas des patrimoines de Normandie
Copie et reproduction interdites

Des sensibilités identifiées au niveau des bourgs, du site patrimonial remarquable d'Ecouché-les-Vallées et du manoir de Pommereux, qui vont nécessiter d'approfondir les impacts potentiels du parc éolien sur le territoire, notamment via des photo-montages.



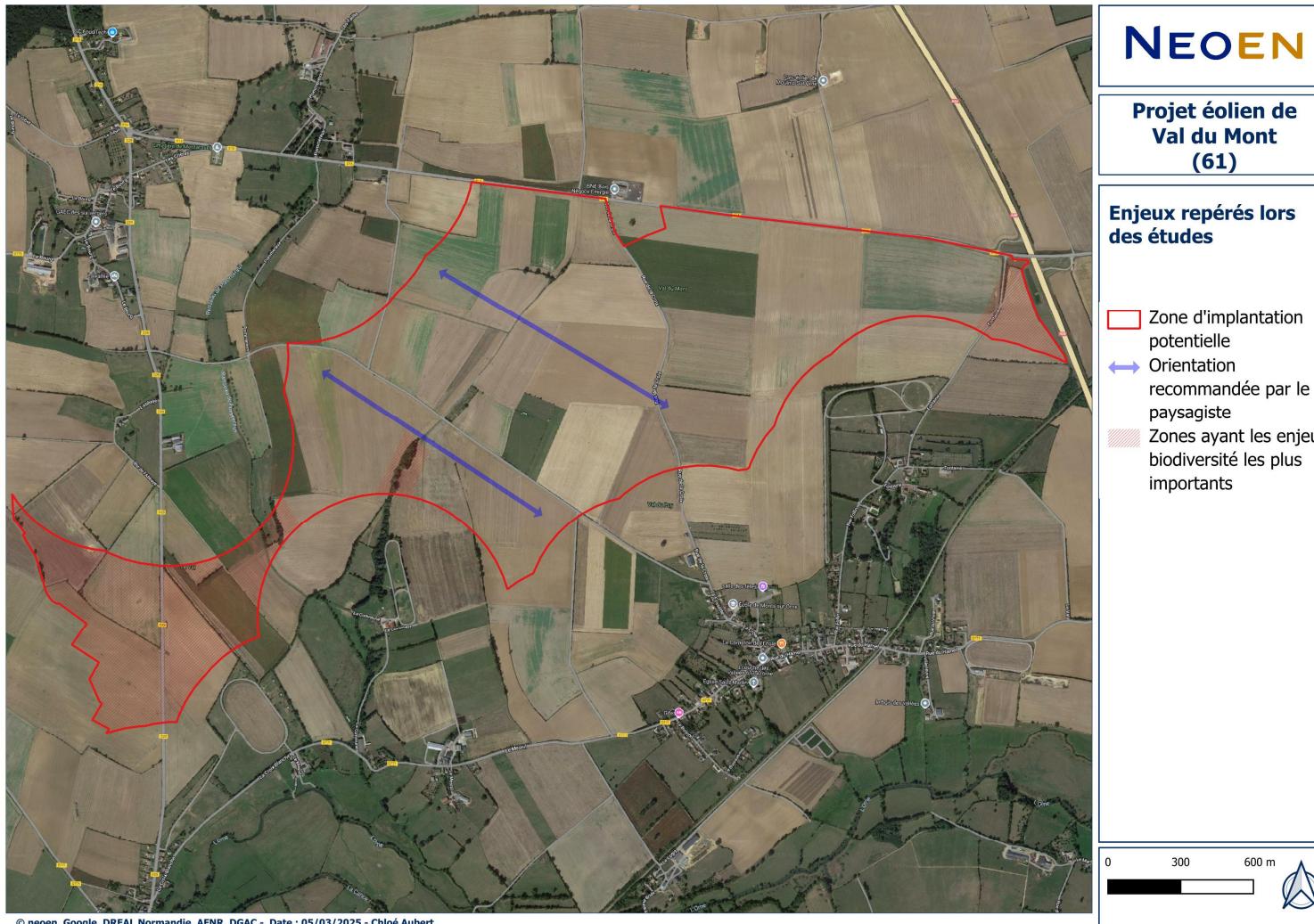
Localisation des
points de vue

Février 2025

Sources : IGN 100

Copie et reproduction interdites

Les points de vue ont été sélectionnés à partir de recherches sur le terrain et dans la documentation locale, pour mieux comprendre les sensibilités paysagères du territoire. Les photomontages ont pour but de donner une idée réaliste de l'impact visuel potentiel des éoliennes, en se concentrant sur les secteurs les plus visibles ou emblématiques : les bourgs, les axes de circulation, et le patrimoine. Ils ne visent pas à illustrer la vue depuis chaque habitation, mais plutôt à restituer les effets globaux sur le paysage, dans les zones les plus significatives pour l'ensemble des habitants.



1

Aucun des enjeux paysagers ou environnementaux n'est bloquant pour faire un projet éolien

2

Pour les chiroptères : s'éloigner des haies, et éviter le sud de la zone d'étude

3

Pour l'avifaune : éviter la zone proche de l'autoroute et éviter la Natura 2000

4

Pour le paysage : éviter le sud ouest de la zone d'étude, traversé par la route de Montgaroult à Ecouché. Privilégier une implantation le long du parc éolien existant de Moulins

1. Retombées fiscales

Env. 32 000€/an pour Monts sur Orne

Env. 68 000€/an pour Terres d'Argentan *

3. Convention d'entretien des plateformes et chemins

500€ par éolienne par an pour les communes volontaires pour entretenir la plateforme et les chemins

2. Convention d'utilisation de la voirie

2000€ par éolienne par an en cas d'utilisation de chemin communal pour Monts sur Orne

4. Mesures d'accompagnement

Neoen peut accompagner des projets communaux à Monts-sur-Orne et aux communes participant à la concertation

Neoen peut aussi proposer des chèques énergie, permettant de réduire le cout d'achat d'électricité pour les habitants

*Estimations basées sur le modèle fiscal de Monts-sur-Orne et de la communauté de communes Argentan Intercom pour 4 éoliennes de 4,2MW chacune

Partager la valeur dès le développement du projet, en proposant aux habitants d'aider au financement des études du projet, avec des retours sur investissement intéressants :



Taux / Rendement
entre 7 % et 8 %

Maturité
de 2 à 7 ans



Gratuit
pour les investisseurs

Investissement
En dette ou en actions

Pour cette proposition, Neoen serait accompagné par Lendosphère, expert du financement participatif dédié à la transition énergétique et écologique.